



Pour citer cet article :

**Cayet R., « La première année d'activité de l'association régionale de Strasbourg pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence », *Sauvegarde*, n°14, octobre 1947, pp. 3-17.**



# **LA PREMIÈRE ANNÉE D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE STRASBOURG POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE**

**par le Docteur R. CAYET, Président de l'A.R.S.S.E.A.**

Le 30 mars 1946, lors d'une journée d'études réunissant toutes les personnalités des trois départements recouverts qui s'intéressent au problème de l'enfance inadaptée, le docteur Le Guillant et M. Pinaud ont exposé les buts et le fonctionnement des Associations régionales pour la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence.

A la suite de cette réunion, l'A.R.S.S.E.A. fut créée et reçut immédiatement l'adhésion entière, non seulement de psychiatres, psychologues, éducateurs, magistrats et fonctionnaires, qui militent en faveur de l'enfance malheureuse, mais aussi de toutes les institutions privées qui, depuis de longues années, ont fait œuvre de pionniers, et se sont dévouées à la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence.

Ainsi, nous avons pu travailler sur un terrain préparé depuis plus de 50 années et bénéficier de la collaboration d'une équipe de spécialistes hors pair, tels que MM. les professeurs Pfersdorf, Lagache, Debesse, les docteurs Frantz Adam, Mathis, Sommer, Burckard, M. Franck, conseiller à la Cour, M. Bouquet, procureur, et MM. les juges aux tribunaux pour enfants, ainsi que M. Warter, directeur de l'école de perfectionnement de Strasbourg.

Nous avons trouvé non seulement des encouragements, mais l'aide la plus efficace auprès de MM. les préfets des trois départements, de M. Hubert, recteur de l'Académie, et de M. Jacquillard, procureur général, et nous avons collaboré étroitement avec les trois directeurs départementaux de la Santé et ceux de la Population. Le Conseil d'administration de la Caisse régionale de Sécurité sociale nous a apporté une aide financière substantielle, car il s'intéresse, selon les directives du comité technique A.S.S., non seulement à la récupération des jeunes débiles mentaux, mais à tous les problèmes de l'enfance inadaptée.

Enfin, toutes les difficultés ont été aplanies et tout le travail de propagande et d'administration a pu être mené à bien, grâce à M. Bornet, inspecteur divisionnaire adjoint de la Population, et surtout grâce à la compétence, au dévouement et à l'enthousiasme persuasif de M. Schreyeck, secrétaire général de l'A.R.S.S.E.A.

Avec tous ces concours et avec l'aide matérielle et les conseils éclairés du « Service de coordination », au ministère de la Santé et de la Popula-

tion, nous avons pu démarrer et franchir heureusement la première étape.

Avant de poursuivre notre chemin, nous avons estimé qu'il y avait intérêt à faire le point en exposant nos réalisations, nos méthodes de travail et nos plans d'avenir.

Notre Association régionale est l'émanation indirecte du Comité interministériel de coordination et bénéficie, à ce titre, de l'appui des ministères de la Santé, de l'Éducation nationale et de la Justice. Son siège administratif est 6, quai Saint-Nicolas, à Strasbourg (tél. 410-94, C.C.P. Strasbourg 550-55). Un sous-comité a été créé en Moselle, pour intensifier notre action dans cet important département.

La formule d'un organisme semi-officiel, semi-privé, est particulièrement adaptée au caractère de notre région, car presque toutes nos œuvres pour l'enfance inadaptée sont des œuvres privées qui ont déjà fait un travail admirable. Mais beaucoup travaillaient péniblement et isolément, sans lien aucun. Aussi y avait-il des lacunes, et les directives communes ainsi qu'un plan d'ensemble manquaient.

Notre Association régionale est venue à son heure.

Certes, nous avons rencontré au début quelques hésitations, mais nos bonnes intentions, notre évidente bonne volonté ont eu rapidement raison de ces craintes, bien légitimes il faut l'avouer.

Néanmoins, pour nous permettre de poursuivre en toute confiance ce commun travail, nous désirons encore préciser franchement aujourd'hui la position de notre association vis-à-vis des œuvres privées, les grandes lignes de notre action et l'esprit qui nous anime.

Bien avant que des instructions ministérielles ne se soient occupées des problèmes de l'enfance malheureuse, nous avons dans notre région, surtout en Alsace, toute une gamme d'œuvres départementales, municipales et privées : œuvres admirables (confessionnelles pour la plupart), qui suivaient hardiment les progrès de la médecine et de la pédagogie. C'est sur elles qu'est basé tout notre travail pratique. Il semble donc naturel qu'elles continuent, comme par le passé, leur travail utile et bienfaisant.

Nous leur demandons uniquement de ne pas travailler en ordre dispersé, mais d'accepter un plan d'ensemble, que nous avons établi pour construire un armement régional rationnel, conforme aux directives ministérielles. Nous les guidons et leur donnons des conseils en ce qui concerne les améliorations nécessaires et les transformations techniques. Nous coordonnons harmonieusement leurs différentes activités, créant de nouvelles organisations là où il y a des lacunes et évitant toujours ce qui pourrait faire double emploi, ou amener à gaspiller des forces précieuses.

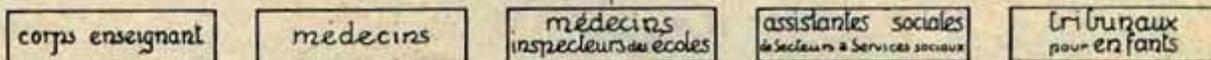
Par contre, nous leur apportons l'aide matérielle, technique et morale des ministères intéressés. Ainsi, nous avons pu mettre à leur disposition les moyens financiers indispensables, sous la forme de subventions, et nous avons surtout fait accepter aux administrations des prix de journée leur permettant d'équilibrer leur budget, ce qui garantit leur fonctionnement normal.

En résumé, il ne s'agit nullement d'absorber ou d'étatiser les œuvres existantes, mais d'organiser un travail méthodique en commun, en leur laissant leur vie propre et en maintenant une saine émulation entre les œuvres similaires. Ainsi nous espérons faire un travail constructif et parvenir au plein épanouissement de notre équipement régional.

Dans la réunion constitutive, nous exposons un plan idéal d'organisation régionale. Après une année d'activité, un tableau illustre les rouages de notre équipement régional pour la sauvegarde de l'enfance inadaptée et une carte montre la répartition géographique des organisations existantes.

# ASSOCIATION REGIONALE DE STRASBOURG POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE & DE L'ADOLESCENCE PLAN DE L'ORGANISATION DES SERVICES

## DEPISTAGE



## TRIAGE

consultations d'hygiene mentale

enquetes sociales par assistantes de secteurs

HAUT/RHIN BAS/RHIN MOSELLE  
COLMAR STRASBOURG METZ  
MULHOUSE HAGUENAU SARREBOURG  
MOLSHEIM SARREGUERMINES  
SAVERNE THIONVILLE  
SELESTAT  
WISSEMBOURG

Centres d'OBSERVATION  
ROUFFACH  
HOERDT  
NEUHOF

## TRAITEMENT

### AMBULANT

### en INTERNAT

Cas Sociaux

ORPHELINATS  
HAUT / RHIN BAS / RHIN MOSELLE  
ANDLAU  
BISCHWILLER  
BELLEMAGNY HILSENHEIM BORN  
COLMAR NIEDERBRONN METZ LES BORDES  
GUEBWILLER NEUHOF PROVIDENCE  
LUTTERBACH STRASBOURG-MEINAU SEJOSEPH  
MULHOUSE-DORNACH MUNICIPAL PLAPPEVILLE  
THANN SCHILTIGHEIM PEPINVILLE  
WILLERHOF SIERCK

SPECIALISTES  
POLYCLINIQUES  
SERVICES SOCIAUX

CLASSES  
de perfectionnement

HAUT/RHIN 2 ECOLES AUTONOMES  
2 CLASSES ANNEXEES  
BAS/RHIN 27 CLASSES  
MOSELLE 1 ECOLE à METZ  
1 CLASSE SARREGUERMINES

DEFICIENTS  
Sensorio-moteurs

AVEUGLES STILL  
SOURDS-MUETS BRUCKHOF  
NEUHOF  
MARIENTHAL  
METZ  
INFIRMES NEUHOF  
HOSPICE STEPHANIE

DEFICIENTS  
de l'intelligence

EDUCABLES: CERNAY INEDUCABLES: HOERDT  
STEINKREUZ  
SONNENHOF

FOYERS  
de semi-liberte

MULHOUSE  
STRASBOURG

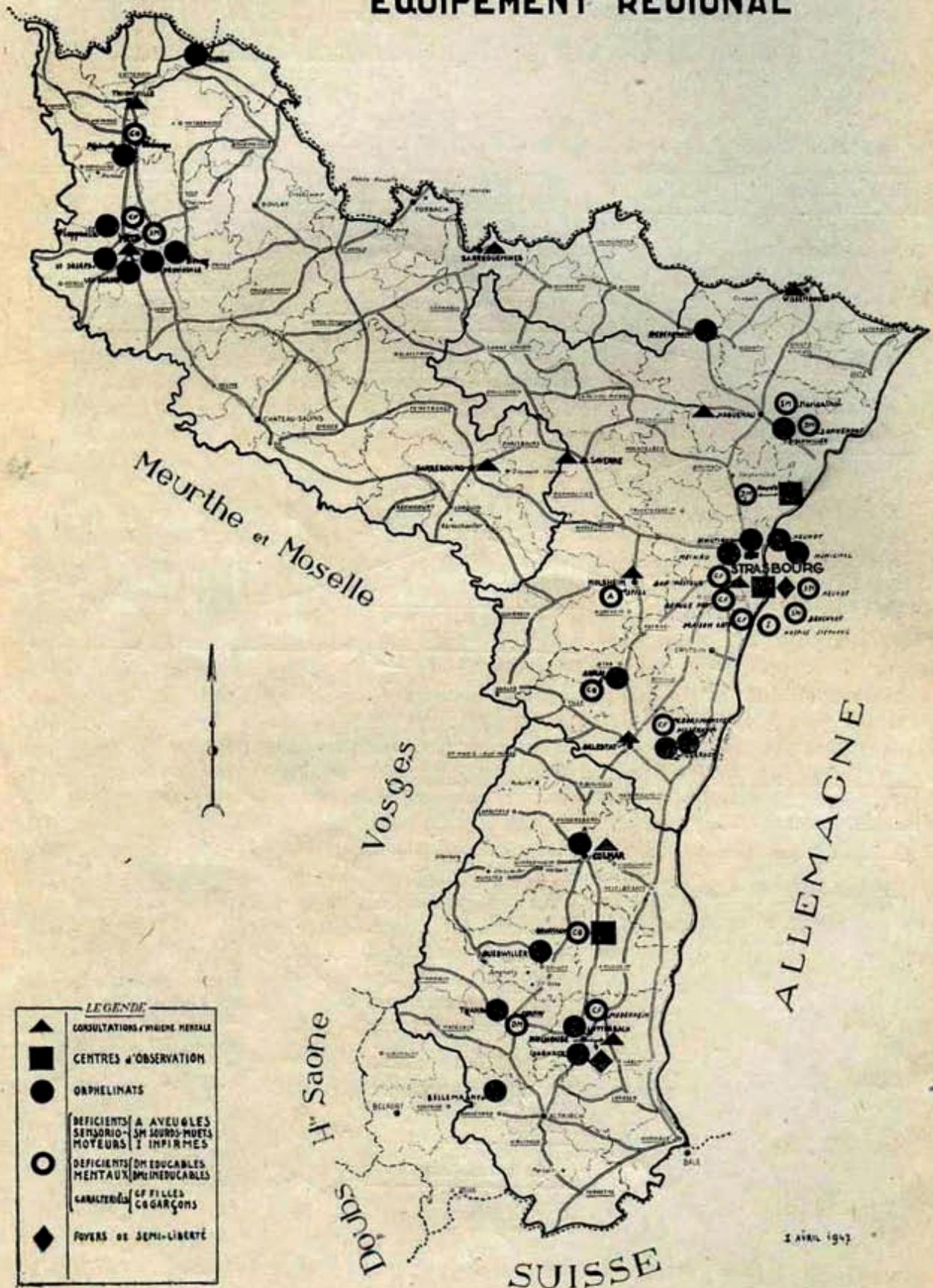
CARACTERIELS

FILLES  
BON PASTEUR MODENHEIM  
STRASBOURG  
METZ  
REFUGE PROTESTANT NEUHOF  
MAISON de REEDUCATION NEUHOF  
EBERSMUNSTER CARACTERIELS 1960S  
GARÇONS  
CENTRE DE JEUNES ANDLAU  
ORPHELINS APPRENTIS GUENANGE  
CENTRE DE ROUFFACH

1 Avril 1947

# ASSOCIATION REGIONALE DE STRASBOURG POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE & DE L'ADOLESCENCE

## EQUIPEMENT REGIONAL



Toutes ces œuvres mériteraient une description détaillée, mais nous devons aujourd'hui nous borner à décrire brièvement les caractéristiques des différents types, en précisant, pour chaque groupe de services, les principes de notre action et en citant quelques prototypes.

*Le dépistage* se fait surtout par le corps enseignant, les tribunaux pour enfants et les services médico-sociaux, jusqu'ici sans intervention de notre part. Mais nous envisageons d'entreprendre, d'accord avec le Centre inter-départemental d'Education sanitaire, une campagne de propagande dans ces milieux, afin de les intéresser plus encore aux multiples aspects du problème de l'enfance inadaptée.

Ainsi nous aurons des auxiliaires précieux pour le dépistage précoce et pour notre action prophylactique.

*Le triage* se fait au premier échelon dans les consultations d'hygiène mentale, qui fonctionnent dans les cadres des O.P.H.S. départementaux. Nous avons prévu en son temps, à la Direction régionale de la santé, une section H. M. dans chaque office départemental. Elle devait fonctionner au même titre que les sections antituberculeuse et antivénérienne.

Les consultations H. M. ont lieu dans les centres de santé et sont dirigées uniquement par des médecins spécialisés.

Les assistantes sociales de secteurs prêtent leur concours pour le dépistage, les enquêtes, la liaison avec les familles et les services intéressés. Si possible, une assistante spécialisée par département coordonne tout le service médico-social dans ce domaine.

Ceci est déjà parfaitement réalisé à Strasbourg où, depuis 1931, trois fois par semaine, fonctionne une consultation H. M. magistralement dirigée par le professeur Pfersdorf. Elle est une des belles réalisations de l'Office municipal d'hygiène de Strasbourg, ville qui, depuis toujours, est à l'avant-garde du progrès médico-social. Après la libération, la consultation H. M. a repris son activité, avec une augmentation sensible des consultations et du travail social. Elle devra encore prendre de l'ampleur, et pourra servir de modèle et de consultation centrale pour toute la région. Cinq nouvelles consultations sont en création dans le cadre de l'O.P.H.S. du département du Bas-Rhin.

L'O.P.H.S. de la Moselle a déjà une assistante sociale spécialisée et trois consultations H. M. qui donnent d'excellents résultats. Dans le Haut-Rhin fonctionne une consultation et l'O.P.H.S. en prévoit trois pour un très proche avenir.

L'activité des consultations d'hygiène mentale devra être encore intensifiée, car ces consultations ont non seulement un rôle de dépistage à jouer, mais aussi un rôle social, prophylactique et thérapeutique (contrôle de la rééducation en cure libre) ; elles sont la plaque tournante de tous les services de la sauvegarde de l'enfance. C'est à elles que doivent recourir, en premier lieu, tous les services sociaux, notamment ceux des tribunaux d'enfants (T.E.A.).

Mais là où l'examen médico-psychologique approfondi au dispensaire H. M., combiné avec une enquête du milieu, ne suffit pas, il faut avoir recours à une observation dans un centre spécialisé.

## ETABLISSEMENTS

Notre Association s'est tout spécialement attachée à ce problème et a pu créer *trois centres d'accueil, d'observation et de triage* (Rouffach, Hoerd, Neudorf) dont nous allons indiquer brièvement les caractéristiques.

A cause des difficultés économiques actuelles, nous avons annexé deux de ces centres, pour garçons, à des hôpitaux psychiâtriques et le troisième,

pour filles, à un établissement spécialisé. Ils fonctionnent tous les trois dans d'excellentes conditions, en attendant l'installation de services indépendants.

*Centre d'accueil et d'observation « Le Vieil Armand », Rouffach (Haut-Rhin).* — Au cours de l'hiver 1945-1946, le tribunal de Colmar a placé des enfants délinquants dans un service de l'hôpital psychiatrique de Rouffach.

Grâce à la compétence et au dévouement du médecin-directeur, ce service spécial prospéra jusqu'à l'encombrement, car le docteur Frantz Adam ne se limite pas à un rôle médical, mais s'efforce, par des méthodes humaines et paternelles, d'obtenir un amendement des mineurs qui lui sont confiés. Notre association se charge de l'organisation matérielle du service, conformément aux instructions ministérielles. Une convention règle nos rapports avec le département.

Deux pavillons avec jardins sont affectés au nouveau service et le personnel spécialisé est fourni par l'association. Nous avons heureusement trouvé un chef de centre marié à une assistante sociale, tous deux Alsaciens et bilingues. Ces spécialistes nous prêtent un très appréciable concours.

De novembre 1945 à février 1947, 117 enfants et adolescents de 12 à 18 ans furent confiés au centre de Rouffach. 75 ont été envoyés par les tribunaux d'enfants, 24 par l'Assistance à l'enfance, 10 par les services de l'« Education forcée » et 8 par divers organismes. Il y a très peu d'anormaux mentaux et intellectuels et 80 % des cas proviennent de familles désunies. Comme la plupart ne sont pas inintelligents, ils sont accessibles à la psychothérapie.

Par la force des choses, nous avons dû annexer à ce centre d'accueil un centre de rééducation, que nous désirons transférer le plus tôt possible dans un établissement indépendant, car il est indispensable de séparer les atmosphères.

*Le Centre d'observation de Hoerdt (Bas-Rhin)* est confortablement installé dans le pavillon Morel de l'hôpital psychiatrique et dispose de quatre salles, de deux dortoirs et d'une cour ombragée avec préau. Le centre peut héberger 40 garçons de 8 à 18 ans. Il est dirigé par le docteur Sommer, assisté de moniteurs spécialisés. Les enfants sont occupés aux travaux scolaires et manuels (jardinage, bricolage, embellissement). La durée du séjour dépend beaucoup des possibilités de placement. Le centre de Hoerdt est encore en rodage, mais il nous rend déjà des services appréciables.

*Le Centre d'observation de Neudorf (Bas-Rhin)* vient d'être installé récemment dans un bâtiment spécial de la maison d'éducation de Neudorf. La direction technique en est confiée au docteur Mathis, qui a déjà dirigé pendant la guerre, avec grand succès, un centre similaire à Toulouse.

On y admet des filles de 5 à 18 ans et des garçons de 5 à 8 ans. Nous avons actuellement à notre disposition 20 lits, et ce chiffre pourra bientôt être porté à 40.

Pour qu'un centre d'accueil et d'observation puisse faire un travail efficace, il lui faut la collaboration de techniciens variés : psychiatres, pédiâtres, psychotechniciens, assistantes sociales et éducateurs.

L'examen approfondi et l'observation permettent alors d'établir un diagnostic et de proposer le traitement approprié.

## PLACEMENT

L'idéal, il faut bien le dire, serait de trouver, dans tous les cas, un placement familial, qui remplacerait le foyer absent, défaillant ou contaminé.

Ce n'est, hélas, que dans les cas légers qu'un placement familial ou un traitement ambulatoire sont réalisables.

Nous sommes donc forcés de recourir le plus souvent au placement et au traitement en internat dans des établissements spécialisés. Nous cherchons en premier lieu à remplacer au mieux la famille. Cela comporte des obligations d'ordre moral, éducatif, sanitaire et économique, qui sont, avec de légères variantes, les mêmes pour les quatre grandes catégories de l'enfance inadaptée, mais nous permettent le plus souvent d'atteindre notre but, qui est le *reclassement social*.

Il suffira donc d'énumérer, pour une seule catégorie d'œuvres, les améliorations et transformations qui nous semblent nécessaires pour atteindre ces buts, les mêmes exigences techniques étant applicables à tous les établissements pour la sauvegarde de l'enfance inadaptée.

### LES ORPHELINATS

Nous avons dans la région 22 orphelinats avec 2.572 lits pour filles et garçons (996 dans le Haut-Rhin, 805 dans le Bas-Rhin et 774 en Moselle). 614 lits sont actuellement inoccupés, car les services de la Population donnent, surtout depuis la guerre, la préférence aux placements familiaux.

Dans l'ensemble, nos orphelinats sont bien aménagés avec de grandes propriétés attenantes. Mais la surveillance médicale n'est pas toujours systématique et se limite, la plupart du temps, au traitement des affections morbides apparentes.

Dans bien des établissements, les méthodes d'éducation sont encore périmées et il n'y a pas de vraie préparation à la vie extra-muros.

Et comme la clientèle est forcément très diverse au point de vue physique et moral, et que la bonne et la mauvaise graine sont souvent mélangées, il faut, pour faire œuvre utile, trouver des solutions à de multiples problèmes.

Notre association a devant elle un immense champ de travail.

Les principes directeurs de notre action sont de remplacer le foyer et de spécialiser les maisons. Il faut en effet séparer les différentes ambiances pour faciliter et renforcer la tâche des éducateurs.

C'est ainsi que nous avons suggéré et obtenons progressivement :

- des enquêtes sociales sur le sujet et le milieu ;
- des locaux clairs, gais, ensoleillés, avec des installations hygiéniques modernes ;
- des examens médicaux systématiques complets, avec radioscopie et examens du sang ;
- des examens psychologiques et psychiatriques ;
- une ambiance familiale avec loisirs organisés (équipes) ;
- une modernisation des méthodes d'éducation, surtout pour les sujets d'âge post-scolaire, qu'il faut réadapter à la vie actuelle ;
- une orientation professionnelle avec apprentissage d'un vrai métier (si possible C.A.P.) ;
- un pécule suffisant ;
- une éducation progressive de la liberté ;
- la formation des cadres.

La spécialisation des maisons doit se faire selon les facultés intellectuelles, l'état de santé et le caractère des pensionnaires, et la formation professionnelle envisagée. Ainsi nous obtiendrons bientôt un orphelinat ou au moins des classes pour arriérés, un orphelinat aérium, un orphelinat pour caractériels légers, un orphelinat avec école ménagère, etc.

Pour la sortie, il faut organiser des homes de semi-liberté, avec des

liens familiaux librement consentis entre les pensionnaires et « leur maison » qui continue à conseiller et guider les anciens dans la vie.

Nous avons le devoir de dire hautement que nos suggestions sont en général bien comprises par la plupart des dirigeants d'œuvres et que les résultats obtenus sont des plus encourageants. Notre tâche est évidemment facilitée quand les établissements appartiennent à une même organisation, qui peut procéder elle-même aux regroupements opportuns.

Nous pourrions citer de multiples exemples de réalisations, mais nous nous bornerons à nommer l'orphelinat protestant Saint-Jean, à Metz-les-Bordes. A la libération, la maison était très endommagée et totalement spoliée. Grâce à l'aide des pouvoirs publics et de ses amis suisses et français, l'établissement vient de terminer sa reconstruction, et son installation, très moderne, peut servir de modèle. Le comité et la directrice sont arrivés à surmonter bien des difficultés, et Saint-Jean est devenu la maison fleurie où s'épanouissent 45 enfants (filles et garçons). On ne peut mieux caractériser l'esprit de cette œuvre qu'en citant un mot des anciens, qui demandaient au comité : « N'oubliez pas les pots de fleurs, les hirondelles et les petits jardins dans la cour »

Nous osons espérer que bientôt tous nos orphelinats remplaceront véritablement, et dans maints cas avantageusement, les familles manquantes ou défaillantes, et contribueront à donner au pays des citoyens bien préparés à la vie.

## LES DEFICIENTS INTELLECTUELS

Pour les arriérés simples, qui sont ordinairement dépistés dans les premières années scolaires, nous disposons de :

- 3 classes annexes,
- 3 écoles autonomes,
- 30 classes de perfectionnement.

En ce qui concerne le traitement en internat, nous disposons actuellement de 827 lits pour enfants arriérés, éducatibles et inéducatibles.

Bien que nous soyons certainement privilégiés dans ce domaine, par rapport aux autres régions, nous désirons encore développer considérablement la possibilité du traitement ambulatoire des retardés scolaires.

Le corps enseignant est d'accord avec nous, et M. Hubert, recteur de l'Académie, nous a promis tout son appui.

Les objectifs les plus urgents à atteindre nous semblent être d'abord la séparation des éducatibles et des inéducatibles, puis le renforcement des institutions médico-pédagogiques.

Nous avons pu obtenir du département du Bas-Rhin l'organisation d'un service d'inéducatibles dans un pavillon disponible à l'hôpital psychiatrique de Hoerdt ; nous y hospitalisons, dans des conditions d'hygiène correctes, une centaine d'enfants.

D'autre part, nos deux grands établissements pour enfants arriérés à Cernay et au Sonnenhof, dont nous allons donner une description succincte, se sépareront de leurs inéducatibles quand ils auront la possibilité d'augmenter leurs services médico-pédagogiques.

*L'institution médico-pédagogique Saint-André à Cernay (Haut-Rhin) mérite une mention spéciale : le rôle médico-social qu'elle joue depuis plus de cinquante ans est considérable, et nous nous en voudrions de passer sous silence l'œuvre admirable de la Congrégation de la Croix qui se consacre exclusivement à l'enfance malheureuse (déficients de l'intelligence, sourds-muets, aveugles et caractériels).*

La maison de Cernay a été fondée en 1891. Son but initial était d'éduquer les anormaux idiots, antisociaux, qui étaient à la charge des familles. Très tôt les sœurs constatèrent la possibilité de récupérer, par une éducation appropriée, un certain nombre de ces enfants, et elles organisèrent des classes élémentaires.

Les admissions devenant toujours plus nombreuses, il fallut agrandir l'établissement et, pour séparer les différentes catégories d'enfants, adopter le système pavillonnaire. En 1914, le nombre des pensionnaires était de 400.

Pendant la guerre 1914-1918, l'institut fut complètement détruit.

La reconstruction suivant les données modernes fut entreprise de 1920 à 1930, et permit un meilleur groupement des différentes catégories d'hospitalisés. Autour d'un pavillon central destiné à l'administration furent groupés les pavillons pour enfants éducatibles :

- 1 pavillon pour enfants d'âge scolaire,
- 1 pavillon pour apprentis,
- 2 pavillons pour jeunes gens et jeunes filles éducatibles.

Les inéducables furent isolés dans deux pavillons nettement séparés et assez éloignés du groupe central.

La modernisation des locaux a été menée de pair avec la modernisation des méthodes de travail. Les religieuses furent envoyées en Belgique dans des établissements modernes, afin de se familiariser avec les nouvelles méthodes de rééducation des enfants anormaux. Un neurologue spécialisé fut chargé du service médical.

Les étapes de l'éducation spéciale adoptée à Saint-André sont les suivantes :

— Présentation de l'enfant au médecin par les parents ou l'assistante sociale pour un examen complet ;

— Quarantaine en vue d'une observation médicale, pédagogique et intellectuelle ;

— Enseignement donné dans six classes :

2 classes d'éducation sensorielle (méthode Montessori et de Strop à Gand, Belgique) ;

4 classes (système du Dr Decroly, de l'Institut J.-J.-Rousseau à Genève, et de Mlle Descœudres).

— Orientation professionnelle et préparation au métier par des classes de gymnastique rythmique et de travaux manuels (modelage, dessin, etc.) ;

— Apprentissage d'un métier avec des soins et méthodes spéciaux.

En 1939, l'effectif était de 630 enfants et adolescents des deux sexes. Pendant la dernière guerre, l'institut fut utilisé comme hôpital militaire français, puis, par les occupants, comme camp de formation des SS. Lors de la bataille d'Alsace, la maison fut dévastée et partiellement détruite par les Allemands avant leur départ. Les dégâts s'élèvent à environ 100 millions.

Pour la deuxième fois, la Congrégation s'est mise résolument au travail, mais la reconstruction ne se fait plus, hélas ! au rythme de 1918. Notre Association a pu heureusement attirer l'attention du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme sur l'urgence de la remise en marche de Saint-André, et nous espérons qu'avec notre aide un travail important pourra être réalisé dans un avenir prochain.

Actuellement, 430 enfants sont, tant bien que mal, hébergés à Cernay, et comme les demandes d'admission affluent, la Congrégation a décidé de transférer les écoliers dans son orphelinat de *Steinkreuz*, à Colmar, qui dispose de 80 lits. Ainsi une seconde section d'écoliers pourra être créée à Saint-André. La Congrégation a aussi accepté d'accentuer toujours plus le

caractère éducatif de l'établissement en plaçant les inéducables dans d'autres maisons appropriées. Mais ceci pose évidemment de graves problèmes en ce qui concerne le recrutement des éducateurs et éducatrices.

Les efforts de l'Association vont tendre, dans les années prochaines, à redonner à l'institut de Saint-André l'essor qu'il mérite par son équipement et par son personnel, dont le dévouement est au-dessus de tout éloge.

*Asile Sonnenhoff, près Bischwiller (Bas-Rhin).* — En 1876 fut fondé à Bischwiller et à Oberhoffen, par une œuvre protestante, un établissement pour faibles d'esprit.

Avant la dernière guerre, cet établissement avait pris un essor considérable et comprenait à Bischwiller une école, une ferme, différents ateliers et un pavillon moderne. L'annexe des « Trois Tilleuls », à Oberhoffen, était destinée aux malades du sexe féminin.

Puis vint la guerre, et l'établissement fut étatisé par l'occupant. Pendant la bataille d'Alsace, le Sonnenhof était en pleine ligne de feu. Plusieurs pupilles et une sœur furent tués, et, dans des conditions tragiques, la direction, le personnel et les pupilles furent évacués sur l'hôpital psychiatrique de Hoerdt, tandis que les obus mettaient en ruine une partie du Sonnenhof.

À la libération, les dirigeants reprirent leur établissement, et, sous l'impulsion de l'énergique directeur, M. Charles Endinger, ils se remirent immédiatement au travail avec une partie des anciens pensionnaires.

Actuellement, le Sonnenhof renaît à la vie : tous les bâtiments sont recouverts, une bonne partie a été reconstruite et installée, et l'établissement compte à nouveau 217 pensionnaires.

La direction a voulu immédiatement se consacrer, d'une façon toute particulière, à son école de rééducables, qui comprend actuellement, sous la direction d'un instituteur spécialisé, trois classes et un jardin d'enfants.

Les enfants sont groupés et chaque « famille » est confiée à une garde spéciale.

Une exploitation agricole de 30 hectares apporte une aide appréciable, tant pour l'alimentation que pour la formation professionnelle de certains pensionnaires.

S'il peut intensifier son activité éducative, l'établissement deviendra bientôt un grand institut médico-pédagogique, avec formation professionnelle.

Ainsi le Sonnenhof, avec son annexe des « Trois Tilleuls », représente un chaînon important de notre armement régional pour l'enfance inadaptée.

## LES DEFICIENTS SENSORIO-MOTEURS

Nous disposons d'un établissement pour aveugles avec 150 places, de 4 établissements pour sourds-muets avec 205 places, et de 141 places dans un établissement pour infirmes.

Nous tenons à mentionner tout spécialement l'*Institut d'aveugles de Still* (Bas-Rhin) qui fut fondé en 1895 par la Congrégation des Sœurs de la Croix.

L'institut reçoit des enfants aveugles éducatibles et normaux, filles et garçons, dès l'âge de trois ans, ainsi que des adultes pour formation professionnelle. Depuis sa fondation, environ 600 élèves ont été formés à St'Il.

L'enseignement est donné par des religieuses institutrices munies de tous les brevets nécessaires, notamment pour l'enseignement des aveugles (décret du 3-5-1946).

Les résultats sont brillants, car 60 % des élèves ont passé leur C.E.P. et 10% le certificat de la Fédération (souvent dans les premières places).

La formation musicale est très poussée par un professeur, ancien élève

du Conservatoire de Strasbourg, et comprend : le chant, le piano, l'orgue, le violon, ainsi que la théorie.

La formation professionnelle est dirigée par des maîtres artisans aveugles, munis du brevet de maîtrise. Les métiers enseignés sont : la vannerie, la broserie, le cannage des chaises, la natterie et la fabrication des tapis. Pour les filles, en plus, le tricotage à la main et à la machine et les travaux du ménage. 40 % des élèves ont passé avec succès leur brevet de compagnon, et deux le brevet de maître artisan.

L'éducation physique et sportive est dans les mains d'un moniteur spécialisé.

L'œuvre accomplie à l'Institut de Still est admirable et tout à l'honneur des religieuses de la Croix.

*Les quatre institutions de sourds-muets* de la région sont des établissements agréés par les ministères de la Santé publique et de l'Education nationale, avec des professeurs laïques et religieux. Les enfants y reçoivent non seulement l'instruction primaire normale par la méthode orale, mais aussi une formation professionnelle leur permettant de gagner honorablement leur vie.

Les bâtiments et le matériel ont été très endommagés par la guerre, surtout ceux de l'établissement protestant du Bruckhof (Strasbourg-Neudorf). Mais les quatre institutions ont repris avec confiance leurs activités et rendent d'énormes services.

*L'Hospice Stéphanie*, qui est une annexe des hospices civils de Strasbourg, peut héberger 141 infirmes (55 enfants et 86 adultes) qui reçoivent, avec le traitement approprié, une instruction scolaire normale.

## LES CARACTERIELS

Les problèmes de l'enfance délinquante se posent chez nous comme dans tous les pays : partout, depuis quelques années, la délinquance juvénile a fait des progrès effrayants. Ce qui a certainement aggravé notre situation à ce sujet est l'annexion de fait de nos trois départements pendant quatre années, annexion qui a considérablement augmenté les dissociations et désunions familiales, et aussi les occasions extérieures.

Mais il faut le dire, notre jeunesse a été bien moins intoxiquée en profondeur qu'on pouvait le craindre. Nous pouvons donc espérer que le bon sens de notre population et les traditions familiales ancestrales nous aideront à résoudre les graves problèmes de l'enfance en danger moral.

Notre action doit en premier lieu être prophylactique : il faut s'attaquer, en collaboration avec toutes les autres organisations similaires, aux causes principales de la délinquance juvénile (tares diverses, désorganisation familiale, prostitution, etc.)

Nous avons le devoir de mettre ici en évidence l'aide importante et efficace des magistrats des T.E.A. Nos juges d'enfants remplissent avec conscience et dévouement une tâche très délicate, et, en déployant une activité bienfaisante en faveur de l'enfance délinquante, ils apportent la preuve de l'utilité sociale des juridictions spécialisées.

Comme il y a une interpénétration de tous les problèmes qui touchent à l'enfance inadaptée, il est nécessaire de faire tout d'abord un bon triage (médical, psychologique, psychiatrique) pour pouvoir séparer les atmosphères. C'est pour cette raison que nous avons réalisé nos trois centres d'accueil et d'observation, dont nous avons déjà donné les caractéristiques. Enfin nous avons attaqué résolument la question de l'internat pour caractériels.

Les idées nouvelles sur l'éducation surveillée ont déjà largement pénétré chez nous, dans tous les milieux qui s'intéressent à la sauvegarde de l'en-

fance délinquante. Nous ne connaissons pas de bagnes ni de dépotoirs et des méthodes humaines tendent à témoigner un peu d'affection à ces enfants, dont le plus grand tort est souvent d'être nés sous une mauvaise étoile.

Nous n'avons donc trouvé, chez les dirigeants des neuf maisons pour caractériels dont nous disposons, ni hostilité, ni indifférence mais, bien au contraire, une compréhension totale qui a hautement facilité notre tâche.

Tous les établissements ont accepté la conception moderne énoncée plus haut, et nous sommes heureusement loin des « maisons de correction ».

L'apprentissage à la liberté est particulièrement délicat, surtout pour les filles (Bon Pasteur), et nous avons rencontré, au début, des hésitations et des craintes très naturelles ; mais le premier pas est fait.

La formation professionnelle pose de multiples problèmes, et la question du pécule devra trouver une solution équitable et générale. Il est en effet nécessaire que les pensionnaires aient à leur sortie, non seulement une profession leur permettant de gagner honorablement leur vie, mais un certain pécule pour faire face aux premières dépenses d'installation. Ceci sera le meilleur moyen d'attacher pour toujours les « anciens » au foyer qui leur aura permis le retour à une vie nouvelle.

Nous disposons actuellement de six établissements pour filles avec 619 lits, et de trois maisons pour garçons avec 376 lits. L'Association a créé elle-même deux de ces œuvres, qui sont gérées par elle, les établissements ne fournissant que la pension.

A titre d'exemple, nous allons donner une description rapide d'un établissement de garçons et d'un établissement féminin.

*Le Centre de jeunesse (Institution Mertian) d'Andlau (Bas-Rhin)*, a été créé en 1894 à Zelsheim ; replié en Dordogne pendant la guerre, il s'est réinstallé en mars 1946 au « Château de la Commanderie », à Andlau.

Il s'agit d'un centre spécialisé du ministère de l'Education nationale, géré par « l'Aide aux jeunes de France », affilié à notre Association. Il compte 92 internes (58 écoliers, 34 apprentis). La maison, grande et belle, avec parc, jardin et ferme a pu être facilement transformée en établissement pour jeunes caractériels.

Les cadres ont tous les diplômes requis (éducateurs, enseignants techniques, instituteurs, moniteurs d'éducation physique).

Les principes des méthodes d'éducation sont les suivants :

- Créer par tous les moyens possibles, une atmosphère familiale,
- Organiser judicieusement les loisirs et y faire participer les cadres,
- Donner à l'enfant le métier qui lui convient,
- Le préparer graduellement à un retour à la liberté.

L'enseignement a pour but de préparer les écoliers au C.E.P. (15 sur 17, reçus en 1946) et de donner un métier aux apprentis, sans oublier l'enseignement moral.

Les loisirs sont particulièrement développés et consistent en chants, histoires racontées, lectures, jeux sous toutes les formes, promenades (ski, camping dans les Vosges, etc...), colonies de vacances (Arcachon, Saint-Raphaël), veillées, dessin, bricolage, cinéma.

La préparation à la vie libre se fait :

- en développant les qualités d'initiative de l'enfant,
- en lui donnant les notions sociales, économiques et pratiques, indispensables à la vie moderne,
- en maintenant le contact quotidien avec le monde extérieur.

Grâce à leurs qualités d'hommes et d'éducateurs, le directeur du Centre d'Andlau et son équipe ont su témoigner à leurs enfants l'affection qui leur manquait et leur procurer le soutien moral nécessaire ; ils ont ainsi créé une véritable ambiance familiale.

*Le Bon Pasteur de Modenheim (Haut-Rhin)*, a été fondé en 1882, dans la grande banlieue de Mulhouse. Les bâtiments, situés au milieu d'un grand parc, offrent un aspect des plus accueillants. L'aménagement très moderne des locaux (salle à manger, salles de récréation, ateliers, dortoirs) et des installations sanitaires peut avantageusement rivaliser avec celui de beaucoup d'internats d'écoles supérieures.

Les cent pensionnaires vivent dans un milieu familial (en équipes), sortent en groupes, reçoivent une culture générale et sont orientées, selon leurs aptitudes, vers les métiers qui leur conviennent.

Une école ménagère parfaite est tous les jours à la disposition d'une équipe. Un home de semi-liberté s'ouvrira sous peu, ainsi qu'un foyer des anciennes.

Le personnel religieux et laïque a reçu une formation spéciale et, avec des méthodes humaines et généreuses, se consacre entièrement à la rééducation des adolescents.

Avec la maison sœur de Strasbourg, Modenheim ouvre le chemin à la réforme et à l'évolution heureuse des Bon Pasteur.

Pour les enfants en danger moral ou qui ont commis un acte délictueux, nous disposons dans les départements d'Alsace et de Moselle, d'un service spécial datant de 1899 : « L'éducation forcée d'Alsace et de Lorraine » qui, depuis 1946, s'appelle « Service de Protection de l'Enfance en danger moral. »

Il est placé sous l'autorité de l'inspecteur divisionnaire de la population.

Il est certain qu'en l'absence de toute législation française concernant ces enfants prédélinquants, ce service facilite notre tâche pour la préservation de l'enfance.

## HOMES DE SEMI-LIBERTE

Désirant obtenir un reclassement social de nos enfants, il faut, comme nous l'avons déjà indiqué, les *préparer à la liberté*, avec tous les avantages et aussi tous les risques que cela comporte :

- sorties individuelles et en groupes,
- apprentissage en dehors des établissements,
- contacts avec la vie réelle,
- création de groupes en semi-liberté.

Comme à la sortie définitive le placement familial est souvent impossible, nous avons l'obligation de créer, surtout dans les grands centres, des homes de semi-liberté et des associations d'anciens.

En un mot, il nous faut des organisations capables d'entretenir dans la vie nouvelle des liens familiaux, et de donner aux anciens une certaine sécurité économique et le goût de l'entraide.

Nous disposons d'un home de semi-liberté à Mulhouse pour vingt-sept garçons et, depuis peu, à Strasbourg pour cinquante garçons.

## FORMATION DES CADRES

Nous n'ignorons pas que la valeur des établissements de rééducation dépend surtout de la valeur des cadres.

Si nous disposons heureusement des cadres supérieurs nécessaires à une action féconde, par contre, la plupart de nos rééducateurs et rééducatrices, même quand une longue expérience leur a permis d'acquérir des bases solides, manquent de la formation scientifique nécessaire.

Pour parer à cet état de choses, l'institut diocésain de formation sociale et pédagogique de Strasbourg, affilié à l'Association régionale, a organisé

pendant les six mois d'hiver des cours de psycho-pédagogie ouverts à tous les éducateurs. L'enseignement théorique et les travaux pratiques ont été dirigés par neuf professeurs qualifiés et suivis assidûment par cinquante élèves, pour la plupart déjà en fonction dans des établissements de l'enfance inadaptée de la région.

Vingt-neuf élèves ont subi avec succès l'examen final.

Il s'agit donc là d'une très intéressante et heureuse initiative, qui, grâce à un sérieux stage de perfectionnement a permis à un nombre important de nos éducateurs et éducatrices, déjà en fonction dans différentes œuvres, de parfaire leur formation spéciale.

L'institut envisage pour l'année prochaine un renouvellement de cet enseignement, avec des cours supérieurs pour les élèves qui ont suivi avec succès le stage de cette année.

L'Association régionale, de son côté, prévoit la création, en collaboration avec l'Education nationale, d'une véritable école de cadres.

## PROJETS

Je ne m'étendrai pas longuement sur nos projets. Leur étude est pourtant très avancée, et nous désirons les réaliser le plus rapidement possible.

Notre préoccupation majeure sera maintenant de décentraliser nos efforts.

Si l'ordonnance du 2 février 1945 ne doit pas rester lettre morte, il faut augmenter considérablement nos établissements d'observation et de rééducation.

*En Moselle* il nous manque, pour caractériels, un centre d'accueil et d'observation pour garçons, et un pour filles, ils doivent être créés aux environs immédiats de Metz.

Nous avons également besoin d'un établissement pour déficients intellectuels inéducables.

*Dans le Bas-Rhin*, nous projetons la création d'un grand centre d'observation indépendant, auquel sera annexée l'Ecole de cadres. Ce centre devra obligatoirement être à proximité de Strasbourg, résidence de nos professeurs spécialisés.

Il faudra également rouvrir le plus tôt possible l'établissement Oberlin, à Schirmeck-Labroque, qui appartient à un comité protestant, et a déjà fonctionné avec succès avant la guerre. Après les réfections et transformations il pourra accueillir soixante caractériels de onze à quinze ans.

*Dans le Haut-Rhin*, le centre de rééducation, provisoirement installé à Rouffach, devra être transféré dans un établissement autonome.

Un problème urgent à résoudre sera l'organisation de services sociaux auprès des tribunaux pour enfants. Quatre juges d'enfants seulement disposent de délégués spécialisés permanents.

Enfin on devra multiplier les homes de semi-liberté et les consultations d'H. M.

Voici une énumération très succincte de l'équipement régional pour la sauvegarde de l'enfance et des rouages de notre Association.

Certes, il y a encore bien des lacunes, bien des imperfections, et il y aura encore de multiples obstacles à surmonter. Mais nous avons néanmoins atteint les principaux objectifs que nous nous étions fixés pour la première année.

Nous avons notamment réalisé une étroite articulation de tous les services et de toutes les œuvres.

Le mérite en revient à notre équipe de techniciens compétents et désintéressés, et à toutes les œuvres privées de la région.

CONCLUSIONS.

1) La formule de l'Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence est celle qui convient le mieux à notre région.

Elle permet la collaboration harmonieuse et confiante des pouvoirs publics intéressés, des techniciens, des œuvres privées et des dévouements divers.

2) La simplicité et la souplesse des méthodes de l'Association permettent la réalisation d'un plan d'ensemble. Elles rendent possibles la parfaite coordination et la création d'œuvres nouvelles nécessaires à l'équipement régional.

3) Tous les divers problèmes que pose l'enfance inadaptée doivent être pris à leur base. Nos efforts doivent donc porter de préférence sur la prophylaxie, le dépistage et le traitement précoce.

4) Le leitmotiv de notre action thérapeutique doit être : remplacer au mieux les foyers absents, avec toutes les obligations que cela comporte.

5) Le but final à atteindre dans tous les cas où cela est physiquement, psychiquement et moralement possible, est le reclassement social de l'enfant.

Tout notre travail est nul si l'enfant retombe au ruisseau.